

Domaine : Médecine - **Thématique(s) :** neurologie
DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ (DU, DIU), EMBA, CQP

DIU – LE SOMMEIL ET SA PATHOLOGIE

🕒 Durée de la formation : 181 heures
📅 Dates : Voir le calendrier
📍 Lieu : Université de Paris - Site Bichat
€ Tarif : Voir ci-dessous

Modalité : Présentiel E-Learning

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

Formation Initiale (FI) : **380 €**
Étudiants, chefs de clinique inscrits en DESC

Formation Continue Individuelle (FCI) : **1 240 €**
Libéraux, salariés et individuels non pris en charge

Formation Continue Employeur (FCE) : **1 240 €**
Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière

OBJECTIFS

Acquérir ou approfondir des connaissances dans le domaine du sommeil normal, des pathologies du sommeil et les troubles de la vigilance diurne.

COMPÉTENCES VISÉES

Acquérir des compétences cliniques et thérapeutiques pour :

- Reconnaître, explorer et traiter un trouble de la vigilance diurne,
- Reconnaître, explorer et traiter une pathologie générale de sommeil,
- Reconnaître et explorer une pathologie respiratoire du sommeil,
- Réaliser et interpréter tous types d'enregistrements de la vigilance et du sommeil.

Approfondir des connaissances concernant :

- La chronobiologie et la pathologie du sommeil de l'enfant,
- Les aspects neuro-psychiatriques des troubles du sommeil,
- L'impact du sommeil sur l'appareil cardio-respiratoire.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Docteurs en Médecine, Chirurgie dentaire ou Pharmacie
- Étudiants ayant validé le 2e cycle des études médicales, titulaires d'un DEA et les étrangers possédant les titres équivalents.

PROGRAMME

Le programme détaillé est à demander au secrétariat pédagogique. Enseignement théorique réalisé à PARIS et constitué de 4 séminaires obligatoires comportant un total de 97 h d'enseignement, dont une partie en

RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Isabelle Arnulf

INFORMATIONS

Responsable : Pr Isabelle Arnulf

Co-Responsable : Dr Pauline Dodet

Code faculté de médecine : 1X102X

Code Formation Continue : D235

Université partenaire :

Université de Paris

Inscription administrative

Si candidature acceptée :

Faculté de Médecine Sorbonne Université
Les Cordeliers, 15 rue de l'école de
médecine

Esc.. H – RDC – 75006 Paris

medecine-dfs-scol3@sorbonne-
universite.fr

Permanence téléphonique : 01 71 11 96 27

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à
11h30

Ouvert au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 16h

**Pour une prise en charge employeur ou
organisme financeur :**

Formation Continue Santé

e-learning :

1er séminaire : Le sommeil normal,

2e séminaire : Insomnie – Chronobiologie,

3e séminaire : Pathologie respiratoire du sommeil – Pédiatrie,

4e séminaire : Hypersomnie – Parasomnie – Troubles moteurs.

Un stage pratique obligatoire d'une durée de 84 h effectives. Ce stage doit être effectué dans une Unité de Sommeil ou un ou plusieurs lieux de formation dépendant des Universités participantes ou agréées par la coordination du D.I.U.

Pôle DU-DIU

Campus Pierre et Marie Curie

4 place Jussieu – BC152075252

Paris Cedex 05

Tél. : 01 44 27 82 47 (49 ou 45)

fcmdecine@sorbonne-universite.fr

MÉTHODES

Quatre séminaires obligatoires (dont 3 présentiels sur 2 jours et 1 en e-learning) qui permettent l'acquisition de connaissances théoriques et un stage pratique obligatoire d'une durée de 84 h. La durée de l'enseignement est de 1 an.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études. La validation repose sur une épreuve écrite en juin d'une durée de 4 h, notée de 0 à 20 (coef. 1), et d'une épreuve pratique en septembre de 2 h, notée de 0 à 20 (coef 1).
- Une note inférieure à 10 à l'une des 2 épreuves est éliminatoire.
- Au terme des 2 épreuves, les candidats ayant obtenu une note moyenne au moins égale à 10/20 sont déclarés reçus.
- L'étudiant qui a obtenu une note supérieure ou égale à 10 à l'une, mais pas l'autre des 2 épreuves peut se réinscrire (dans la limite des places disponibles) en gardant le bénéfice de sa bonne note, et ne repasser que l'une des 2 épreuves.

POUR CANDIDATER

L'envoi des candidatures se fait par mail :

Envoyer un CV et une lettre de motivation à :

pauline.dodet@aphp.fr et

secretariat.psl.sommeil3@aphp.fr

Année 2021-2022 :

Les candidatures se font en octobre

Le stage a lieu dans le service des Pathologies du sommeil du Pr Arnulf après acceptation de la candidature.